

Appel à proposition – Projecteur sur les politiques
Concours de note de breffage en politiques publiques

Organisée par : Maison des affaires publiques et internationales, UdeM

Date d'ouverture du concours : jeudi 20 août 2026

Date limite de soumission de la note de breffage: vendredi 9 octobre 2026 à 23h59

Date de la présentation orale des notes de breffage sélectionnées : Les présentations orales auront lieu le vendredi 13 novembre 2026 de 14 h à 17 h.

Objectif : Ce concours d'idées en politique publique vise à mobiliser les talents des cohortes étudiantes aux cycles supérieurs (maîtrise avec stage, mémoire et doctorat). L'objectif est d'élaborer des solutions concrètes et novatrices aux enjeux émergents des **politiques québécoises et canadiennes dans une note de breffage succincte.**

Le Projecteur sur les politiques publiques vise à encourager le développement des compétences en **analyse, communication et formulation de recommandations** en matière de politiques publiques. Les participants devront produire une **note de breffage** claire, rigoureuse et percutante, portant sur un enjeu d'actualité en politiques publiques de leur choix. Les étudiants sont encouragés à mobiliser leurs travaux de recherche, rapports de stage, travaux dirigés, etc., pour rédiger la note de breffage.

Déroulement du concours: Les étudiants doivent soumettre **une note de breffage et faire une présentation orale** devant un panel d'experts-praticiens.

Contenu et format de la note de breffage : La note rédigée en français est d'une longueur de 1 500 mots maximum (hors bibliographie : maximum 1 page pour celle-ci, et annexe pour visuel facultatif, maximum 1 page également). Elle porte sur un enjeu de politiques publiques en contexte québécois et canadien. Il n'y a aucune discrimination selon le choix du sujet : il peut par exemple porter sur une question d'actualité ou un problème récurrent dans le domaine de votre choix. Nous évaluerons la façon dont la note de breffage : 1) présente le contexte et définit le problème de politiques publiques, 2) présente et évalue les options de politiques pertinentes, 3) fait des recommandations concrètes. Les références doivent être présentées dans une bibliographie à la fin du document selon un style cohérent (Chicago, APA, autres). Une proposition de structure se trouve à la fin de ce document.

Présentation orale : Les auteur.es des trois (3) meilleures notes de breffage à la maîtrise et des trois (3) meilleures au doctorat seront invité.es à présenter leur travail devant un jury composé de praticiens et d'experts en politiques publiques lors de la SQSP.

Durée de la présentation : 10 minutes chronométrées

Support visuel : PowerPoint, Canva ou équivalent

Période de questions : 10 minutes.

Admissibilité : Le concours est ouvert à tous les étudiants des 2^e et 3^e cycles inscrits dans une Université québécoise, peu importe la discipline. Le travail est individuel ou en équipe de deux. L'étudiant.e ou l'équipe ne peut déposer **qu'une seule note**. Le dossier de candidature doit être soumis via le formulaire d'application en ligne et doit comporter :

- Le nom des participants;
- Une courte biographie (100 mots);
- Leur cycle d'étude;
- Une confirmation de leur statut étudiant auprès de leur université d'attache pour la session d'automne 2026 (nécessaire au versement du prix, advenant leur sélection);
- Le titre de leur projet;
- Une courte description (100 mots); et
- La note de breffage.

Prix et reconnaissance par catégorie (maîtrise et doctorat) :

- 1er prix : 750 \$; 2e prix : 500 \$; 3e prix : 250 \$
- Publication : Les meilleures notes de breffage seront publiées sur le site web de la Maison des affaires publiques et internationales de l'Université de Montréal. La Maison publiera également le nom des gagnants sur ses réseaux sociaux, ainsi que le sujet de leurs breffages.

Critères d'évaluation pour la note de breffage :

- Qualité de l'analyse (50%):
 - 1) Pertinence du contexte et justification du problème de politiques publiques;
 - 2) Pertinence et justification des options de politiques présentées
 - 3) Appui des recommandations concrètes et pertinence des indicateurs.
- Faisabilité et originalité des recommandations de politiques publiques (20 %)
- Clarté, concision, et qualité de la rédaction et de la présentation (30 %)

Pour la présentation orale :

- Maîtrise du sujet et pertinence des réponses (50 %)
- Qualité, concision de l'analyse, clarté et structure de la présentation, y compris le respect du temps (30 %)

- Qualité visuelle du support et de la prestation orale (20 %)

Étapes (suite à la fermeture du concours)

1. Évaluation des soumissions : 13 octobre 2026 (revue initiale par un comité d'évaluation organisé par la Maison);
2. Annonce des finalistes : 30 octobre 2026 (annonce de la sélection des 6 meilleures notes qui présenteront lors du concours);
3. Présentation devant le jury de praticiens et praticiennes, annonce des lauréats et remises des prix : 13 novembre 2026.
4. Publication en ligne des meilleures notes : 4 décembre 2026 (mise en ligne sur le site web de la Maison des affaires publiques et internationales).

Structure proposée pour les notes de breffage (1500 mots au total) :

1. Enjeu

Présentez brièvement l'enjeu de politique publique choisi, en incluant à la fois :

- les principaux impacts ;
- pourquoi une intervention est nécessaire pour s'attaquer à cet enjeu.

Note : cette section devrait compter environ 250 à 300 mots.

2. Proposition

Proposez une politique créative et économiquement efficiente pour répondre à l'enjeu. Votre proposition devrait inclure tous les éléments suivants :

- les objectifs de la politique ;
- comment elle traiterait l'enjeu identifié, notamment en ce qui concerne l'utilisation des fonds publics ;
- en quoi la proposition diffère des politiques ou approches précédentes pour aborder cet enjeu (autrement dit, qu'est-ce qui la rend originale et créative ?) ;
- comment vous évalueriez si la politique a atteint ses objectifs.

Note : cette section devrait compter environ 500 à 600 mots.

3. Analyse

Analysez les avantages, les inconvénients et les risques de la politique proposée. Considérez aussi la manière dont elle pourrait affecter d'autres enjeux de politique publique qui ne sont pas immédiatement évidents (par exemple, une politique économique proposée pourrait avoir des impacts sociaux).

Note : cette section devrait compter environ 450 à 600 mots.

Note sur l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA)

Dans un souci d'originalité, d'équité, et de valorisation de l'apprentissage, l'usage d'outils d'IA générative (ChatGPT, Copilot, Gemini, Claude, etc.) est découragé pour l'idéation, la structuration de l'argumentaire, l'identification des enjeux, ainsi que la formulation et la comparaison des options de politique publique.

Les participantes et participants sont invité.e.s à produire de manière autonome l'analyse et les recommandations. L'IA peut toutefois être utilisée à la marge pour des tâches de surface (p. ex. correction linguistique, reformulation stylistique, vérification de clarté), sans générer de contenu analytique ou de nouvelles options.

Toute utilisation de l'IA doit être indiquée en une phrase en fin de document (faisant mention de l'outil et du type d'usage). Le jury se réserve le droit de demander des précisions sur la démarche.